

Le dossier du jour

Étangs de Villepey : un

Fréjus

Loin d'être un insalubre marécage, la « *petite Camargue du Var* » est un espace naturel lacustre d'une grande richesse faunistique et floristique. Les gardes du littoral le surveillent en conséquence

Située entre les deux zones urbanisées de Fréjus et de Saint-Aygulf, l'embouchure de l'Argens forme un écrien verdoyant, inscrit au réseau Natura 2000.

Au cœur de ce corridor naturel : les Étangs de Villepey. L'une des rares zones humides littorales du département. Sa lagune⁽¹⁾ naturelle est la seule sur la Méditerranée entre la Camargue et l'Italie. Quant aux autres plans d'eau, s'ils ont été façonnés par l'activité de l'Homme (l'exploitation de sable en l'occurrence), cela ne retire rien à la richesse qu'ils apportent à la biosphère environnante.

Entre terre et mer

Saumâtres, les eaux des Étangs de Villepey sont le fruit d'échanges permanents entre eaux douces apportées par l'Argens et eaux salées de la Méditerranée. De cette interconnectivité ont émergé de nombreux univers différents : Lagune, étangs, prairies humides et sèches, prés salés, vasières, ripisylve, pinèdes et dunes de sable.

Autant de paysages qui font des Étangs de Villepey un site exceptionnel à découvrir pour tous les amoureux de la nature. Mais aussi et surtout un habitat particulièrement adéquat à l'accueil de nombreuses espèces animales et végétales.

« Dans ce milieu entre terre et mer mais aussi entre eaux douces et eaux salées se mélangent des espèces provenant de tous ces biotopes indiqués David Héritier, garde du littoral. Mais y réside aussi des spécimens typiques de ce milieu-ci ».

C'est le cas par exemple sur le cordon dunaire. Avec sa végétation spécifique et adaptée aux conditions d'instabilité. « Ce qu'il faut savoir à propos de cette végétation, c'est que si nous la protégeons à l'aide des ganelles disposées tout le long de la plage, elle, en retour, nous protège de l'érosion côtière ». Car, détail qui a son importance, les zones humides telles que les étangs de Villepey ne sont pas qu'un refuge pour plantes et animaux mais aussi des espaces nécessaires à l'activité humaine (voir par ailleurs).

Sous bonne garde

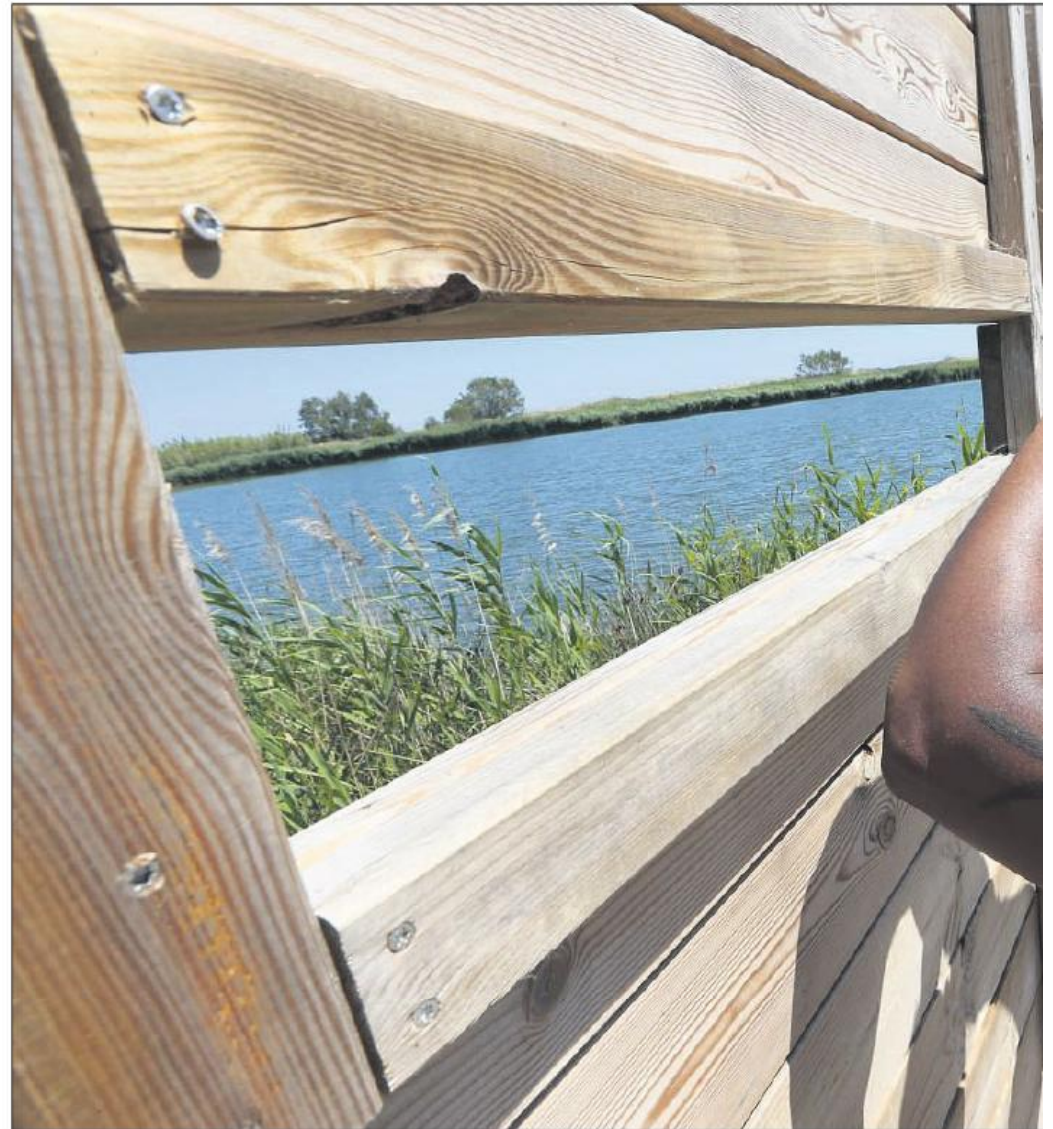
En outre, l'endroit abrite de nombreuses espèces rares et/ou protégées tels que la Cistude d'Europe (encadré ci-contre) où encore le Panicaud maritime. Ce dernier est d'ailleurs l'emblème du Conservatoire du littoral, l'établissement public qui, de 1982 à 2005, a racheté le site des Étangs de Villepey afin de le soustraire à l'urbanisation grandissante. La préservation de cet endroit est dès lors assurée

par les gardes du littoral (encadré ci-dessous). Ces derniers gèrent le site et l'entretiennent en se conformant au plan de gestion défini par le Conservatoire. Ainsi, ils réalisent les aménagements pour les espèces animales mais aussi le public dont ils œuvrent à la sensibilisation. Ils font également respecter la réglementation et effectuent enfin des suivis scientifiques.

« Arriver à concilier préservation de l'environnement et accueil du public, c'est ça notre mission résume David Héritier. Cette seconde facette de notre rôle est tout aussi importante. Il est de notre devoir de montrer aux gens qu'il ne s'agit en aucun cas d'un marais immonde mais, bien au contraire, d'un lieu d'une extraordinaire diversité qui mérite que l'on s'y intéresse et qu'on le protège. Si aujourd'hui les plages de Saint-Aygulf sont aussi prisées, c'est parce qu'elles sont les plus belles. Et si elles sont aussi jolies, c'est bien parce qu'elles sont naturelles et en interaction avec le milieu naturel! ».

1. Étendue d'eau, séparée de la mer par un cordon littoral mais reliée à celle-ci par un grau où interagissent les deux milieux.

Textes :
Pierre Panchout
Photos :
Philippe Arnassan



Une mare pour les Cistudes

La Cistude d'Europe est une tortue d'eau douce présente de l'Afrique du Nord jusqu'à l'Asie centrale, en passant bien sûr par l'Europe où elle est notamment présente à l'Est. Sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), elle est protégée internationalement. Il est donc évidemment interdit de la tuer mais également de la capturer, de la vendre ou de l'acheter. Altérer son habitat naturel est également prohibé.

Mortel exode

À cet effet, la population de Cistudes qui vit à proximité des Étangs de Villepey est particulièrement intéressante et surveillée. En 2010, lorsque le grau du pont de la Galiote a été rouvert par les crues, la connexion entre les étangs et la mer a été de nouveau établie. Une bonne nou-

velle pour l'écosystème en général, mais une mauvaise pour les Cistudes qui ne pouvaient plus vivre dans une eau où la salinité a fortement augmenté. Plus ennuyeux encore, les tortues qui tentaient de fuir les Étangs de Villepey, désormais hostiles, traversaient la D7. Nombre d'entre elles se faisaient alors écraser dans leur entreprise.

Pourvu qu'elle soit douce

Pour préserver la population de Cistudes de Villepey de ce mortel exode, les gardes du littoral ont créé, en 2012, un bassin artificiel d'eau douce. L'opération est une réussite puisque les cistudes ont bien élu domicile dans leur nouveau nid douillet. Mieux, la population est en augmentation et atteint aujourd'hui une quarantaine d'individus recensés.



Police de l'environnement



Les gardes du littoral, rattachés au service environnement de la ville de Fréjus, gèrent le site du conservatoire du littoral. Ils effectuent des tâches diverses qui vont du ramassage des déchets jusqu'aux suivis scientifiques.

Mais ce sont aussi des agents assermentés, en charge de faire respecter la réglementation qui s'applique à cet espace naturel protégé. Rassurez-vous, la bienveillance est de mise chez les gardes de Villepey qui usent davantage de la prévention et de la pédagogie

que du carnet de verbalisation. « Nous ne voulons pas faire des Étangs de Villepey un espace en opposition avec l'extérieur explique David Héritier, garde du littoral. Au contraire, nous souhaitons qu'il soit un havre de paix pour chacun. Végétaux, animaux et humains. C'est pour cela que nous avons développé la signalétique depuis deux ans. Mais il faut bien se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un zoo. Ici, la nature a repris ses droits, et c'est à l'Homme qu'il incombe de s'adapter. Alors oui, nous sommes heureux de partager ce milieu si riche... mais on ne peut laisser faire n'importe quoi ».